

FORUM OUVERT, RÉSERVEZ VOS DATES !

25 novembre 2015, de 9h à 17h
Espace Culturel Le Triangle à Hébécrevon



Vers un schéma médico-social unifié

Quelles synergies rechercher pour valoriser les ressources des personnes et du territoire ?

La réglementation en vigueur et principalement le code de l'action sociale et des familles et celui de la santé imposent à la collectivité départementale **d'élaborer un document programmatique** (schéma médicosocial) lequel précise, pour une période de 5 ans, les orientations et priorités départementales en termes de réponses aux enjeux de protection de l'enfance, de prise en compte du vieillissement de la population et du handicap. S'agissant de la résorption de la précarité et du Revenu de solidarité active (RSA) ces priorités et actions sont traduites à travers un Programme départemental d'insertion.

Dans un souci de cohérence d'intervention et de prise en compte de la personne à travers son « parcours de vie », le Département de la Manche a fait le choix d'élaborer, en lieu et place des schémas sectoriels, un document unique qui prenne en compte, de manière transversale, l'ensemble de ces enjeux.

Cette prise en compte plus globale de la personne, à travers son parcours de vie lui-même inscrit dans la réalité des territoires, **devra mobiliser des compétences, au-delà du seul secteur médicosocial.**

En effet, les actions en faveur de l'éducation, de la jeunesse, des sports, de la culture et plus largement toutes les actions conduites par notre département, constituent autant de ressources sur lesquelles s'appuyer pour construire ces parcours de vie. Cet élargissement des compétences à mobiliser devra permettre, en outre, de dépasser la simple activation de dispositifs ou d'aides comme réponse aux difficultés identifiées.

Enfin, ce schéma devra, dans ses modalités d'élaboration, s'inscrire dans une dynamique participative et associer, outre les acteurs partenaires des politiques concernées, l'ensemble des collaborateurs du conseil départemental.

La démarche d'observation et d'analyse des politiques publiques au regard des droits culturels, dans laquelle le département de la Manche est engagé depuis le printemps 2014 offre une méthodologie pour élaborer, de manière participative et conforme aux droits fondamentaux des personnes, ce document. Il est donc proposé, que le principe du schéma unifié soit mis en débat, lors du forum ouvert programmé le 25 novembre 2015.

i Un Forum ouvert, qu'est-ce que c'est ?

Méthodologie ouverte et dynamique pour travailler en groupe, le forum ouvert s'organise autour des sujets proposés par les participants. Dans un climat de convivialité, il incite à réfléchir de manière collective et à faire émerger de nouvelles idées. Il permet à la diversité d'opinions, de parcours personnels et professionnels de se côtoyer et de devenir une ressource précieuse.

www.droitsculturels.org/paideia

paideia

INSCRIVEZ-VOUS !

Avant le 13 novembre 2015

Contact : Conseil départemental de la Manche
à Christelle Levavasseur,

directionprojet@manche.fr